P56-LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT ET COMMERCE INTERNATIONAL : OBLIGATIONS, RISQUES DOUANIERES ET BONS RÉFLEXES

Organisation

Durée : 3 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : À distance

Contenu pédagogique

Public visé

Responsables douane, conformité et supply chain, responsables administratifs et financiers, dirigeants de PME-ETI exportatrices ou importatrices, représentants en douane, secteurs exposés (métaux précieux, art, e-commerce).

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants sont capable de :

- Situer leur entreprise dans le dispositif LCB-FT (assujettissement, obligations de vigilance et de déclaration, autorités compétentes).
- Détecter les signaux d'alerte de blanchiment dans les flux du commerce international (facturation, circuits de paiement, partenaires).
- Définir les premières mesures internes : cartographie des risques, procédures de vigilance, réaction en cas de soupçon ou de contrôle.

Description

Comprendre le blanchiment dans le commerce international

- Mécanismes (placement, empilage, intégration),
- Blanchiment fondé sur le commerce : fausse facturation, sur et sous-évaluation, carrousels, sociétés écrans.

Le cadre juridique et les assujettis

- Code monétaire et financier,
- Paquet européen ,
- Obligations de vigilance et déclaration de soupçon (Tracfin),
- Blanchiment douanier de l'article 415 du code des douanes,
- Obligations déclaratives d'argent liquide,
- Obligations relatives aux bijoux, métaux précieux, arts.

Atelier red flags

- Détection en sous-groupes des signaux d'alerte sur trois scénarios de flux import-export,
- Restitution commentée.

Organiser la prévention dans l'entreprise

- Cartographie des risques,
- Procédures de vigilance adaptées à la taille de l'entreprise,
- Articulation avec le dispositif sanctions et export control,
- Réaction en cas de contrôle ou d'enquête.

QCM final et synthèse

Validation des acquis, plan d'action individuel, questions-réponses.

Prérequis

Aucun prérequis.
Préconisations : Avoir des connaissances en matière de commerce international.
L'ODASCE reste à votre disposition pour toute aide au positionnement pédagogique au 01 55 34 76 80 ou contact@odasce.org.

Modalités pédagogiques

- Exposé alternant théorie et explications pratiques
- Echanges en groupe : Questions/réponses orales
- Activités : Quiz (avec correction orale et écrite) + Cas pratiques (avec correction orale et écrite)

Moyens et supports pédagogiques

Diaporama électronique projeté et support pédagogique transmis en version électronique à chaque participant.

Annexes : Grille de red flags commerce international, trame de cartographie des risques.

Modalités d'évaluation et de suivi

Pendant ou à l'issue de la formation, le participant devra remplir, de manière nominative, un questionnaire d'évaluation des acquis de connaissances.